

**JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.**

VOL. I.—No. 12.

QUEBEC, VENDREDI, 28 JUIN 1878.

PRIX DU NUMÉRO 1 CENTIN.

**BULLETON DU "CANCAN."**

28 JUIN 1878.—No. 3.

**LES NEZ LONGS ET LES NEZ COURTS.**

(Eliza, donne-moi vite une poignée de copeaux,—dépêche toi, autrement, ça s'éteindra.)

... Dans trois ans, il ne plaidera que deux causes d'office, aux assises. C'est moi, par exemple, qu'il plaidera comme *six en rond*, et que ses clients n'attendent que dix ans de galères : mais n'entendant, nous crevions de faim. Le gouvernement, qui nourrit les juges, les huissiers, les gendarmes, les prisonniers, eux-mêmes, et tout le tremblement, pourrait bien nourrir aussi les avocats ; ça ne serait pas une grande dépense de plus : pas du tout. Le boulanger, le boucher, l'épicier, le propriétaire, voulaient être payés : tu leurrais pour avoir du pain, et nous n'avions pas de quoi acheter un hareng saur : la misère engendre la mauvaise humeur ; M. Cloquet me la reprochait ; et la reprochais à M. Cloquet ; quand le râtelier est vide les chevaux se battent : nous en vîmes, quelquefois, aux gros mots : notre ménage, était un vrai enfer...

(Ah ! mon Dieu, le voilà qui va s'éteindre ! Eliza, viens souffler, pendant que j'arrangerai les tisons.)

... Je ne sais pas ce qui serait arrivé si...

(Souffle, souffle donc, mon enfant, tu et moucheiras demain.)

... Si au bout de cinq ans de mauvais ménage...

(Prends bien garde de souffler la cendre dans le pot au feu.)

... Mon pauvre mari fit une maladie qui nous coûta les yeux de la tête. Ça dura comme ça pendant plus d'une année. Enfin, heureusement pour lui, le pauvre cher homme, et pour nous après six mois de drogues, de sangsues et de souffrances, il rendit, définitivement, son âme à Dieu.

(Bon ! le voilà mort ; je t'avais bien dit : quel mauvais charbon ! Eliza, il faut, absolument, que tu passes chez le

marchand pour lui faire des reproches ; voilà ce que c'est que d'être pauvre ; les fournisseurs ne vous donnent que le rebut des riches : du charbon qui fume, et qui ne brûle pas, du bois mouilli ou pourri, des lentilles pleines de terre, du pain plein de paille, de la viande pleine d'os, et du vin qui n'est que la décoction de bois de Campêche. Et on ne peut pas se plaindre, parce qu'on ne les paie pas, quand ils envoient leurs notes.)

... C'est pour ça, vois-tu, Eliza, qu'il faut renoncer à tes imaginations. Crois-en mon expérience, ne refuse pas le bon M. Dumanoir. Pourquoi soupire, mon enfant ? Je veux ton bonheur plus que tu ne le veux toi-même. Fie-toi à ta mère ; ne rejette pas la fortune qui s'offre à toi : si tu lais la sottise, aujourd'hui, qui te dis que tu retrouveras jamais un semblable parti ? L'occasion n'a de cheveux que çà devant.

—Mais maman, il est si laid, ce vieux, avec sa perruque, et sa canne à tête de cheval !

—Je ne dis pas qu'il soit beau comme le Napoléon du belvédère, ma fille ; mais il a une bonne figure : il est généreux ; il te donne tout, tu sais, par le contrat de mariage ; et il est riche, vois-tu, M. Dumanoir, il est très-riche. Il habite une jolie maison, à lui, dans le faubourg Saint-Denis. Au lieu de nous servir nous-mêmes, nous aurions des domestiques qui nous serviraient à pieds baisés, tu ne manquerais de rien : tu aurais de belles robes, en veux-tu, en voilà : toute la garde-robe de sa première femme, qui était très-bien montée. Des bijoux, des cachemires, une petite voiture pour aller se promener, le dimanche, au bois de Boulogne : est-ce que je sais ce que tu n'aurais pas ? Enfin, tu serais une grande dame, à laquelle tout le monde tirerait son chapeau bien bas. Tu aurais un laquais qui viendrait prendre tes ordres et te dire : Madame a-t-elle quelque chose à me commander ? tandis qu'aujourd'hui, le portier croit te faire un grand honneur, quand il se range dans l'escalier, pour te laisser passer, avec le panier nu charbon ; et c'est à peine, quand tu le salues, s'il daigne te répondre : bonjour, mam'zelle Cloquet.

—Mais il est si vieux, maman, ce

M. Dumanoir, et si dégoûtant, avec son asthme !

—Mon Dieu ! que c'est bien vrai de dire que la jeunesse n'y voit pas plus loin que le bout de son nez ! il est vieux ! et bien ! tant mieux pour toi, ma fille, s'il est vieux. Que tu es donc bête ! parbleu, plus tôt tu seras veuve et plus tôt tu pourras te remarier. Qu'est-ce que ça te fait qu'il soit vieux ? tu ne l'épouses pas pour devenir sa servante. S'il est poussif, tu le laisses tousser et cracher : tu vas te promener tranquillement et tu t'amuses : une fois qu'on est mariée, on peut faire tout ce qu'on veut, rien ne t'oblige à le soigner. Déjà, j'ai fait mon calcul, que M. Dumanoir ne peut guère vivre que trois ou quatre ans, tout au plus. Mettons cinq : c'est impossible qu'il résiste davantage, avec son âge, à son asthme et à sa goutte, qui, déjà plusieurs fois, ont failli l'emporter. Dès que la goutte remonte, c'est fini, tout le monde sait ça. Te voilà donc restée veuve à vingt-trois ans, et encore en mettant les choses au pis. Or, une jeune veuve de vingt-trois ans, avec deux mille écus de rente, se remarie quand elle veut et à qui elle veut : une veuve c'est beaucoup plus facile à placer qu'une jeune fille. Elle peut trouver des partis superbes, épouser qui que ce soit, devenir une grande dame, la femme d'un milord anglais, d'un prince allemand, et peut être d'un négociant ou d'un banquier : que sais-je ? elle a des partis à choisir. Si même, alors, M. Edouard t'était resté fidèle, qui l'empêcherait ?... tu comprends ?... allons, mon enfant, du courage, fais-le pour l'amour de moi, il faut avoir de la raison à dix-huit ans : ne fais pas la sottise... mais je le vois, tu obéiras à ta maman qui t'aime : tu ne refuseras pas de faire, pendant quelques mois, le bonheur de ce pauvre vieux, qui veut assurer le tien pour toujours, embrasse-moi : essuie tes yeux, sois bien sage. Un peu de peine est bientôt passé ; et demain, quand il viendra, laisse-moi faire.

Las ! elle la laissa faire, la pauvre Eliza, dit l'histoire ; six semaines après, on l'appelait madame, madame Dumanoir ! La première nuit qui suivit le mariage fut illustrée par le plus éclatant churrivari qui se soit fait, de mô-

moire d'homme, entendre dans le faubourg Saint-Denis : il dura cinq heures, et il n'y manquait pas une des casseroles et des pincettes du quartier : tous les chiens du voisinage, en preuve de leur sympathie et dans l'excès de leur enthousiasme, hurlaient, aboyaient, jappaient, chacun suivant son genre de talent, et les poumons qu'il avait reçus de la nature. Les chats sautaient aux vitres, avec une terreur impossible à décrire ; et un sansonnet réveillé en sursaut, fut, le lendemain, trouvé mort de peur, dit-on, sur le parquet de sa cage.

Six mois après, un violent accès de goutte survint au pauvre mari, et le conduisit aux portes du tombeau. Il en réchappa, pourtant, malgré les médecines, les médecines, quatre-vingt-dix-neuf ans comptés, et les prières de sa moitié.

Enfin, après huit années d'une union à laquelle manquèrent plusieurs conditions essentielles pour être parfaitement heureuse, cessa enfin de vivre au grand regret de ses nombreux amis... qui donc ? le vieux époux ? non, mesdames, non, rassurez-vous ; la jeune épouse ! qui, laissant son fidèle conjoint inconsolable de sa perte, mourut à l'âge de vingt-six ans, sans compter les mois et les jours, pour lesquels je vous renvoie aux épitaphes du Père Lachaise.

Elle finit ainsi, la pauvre Eliza, et s'en fut sans laquais, sans cachemire et sans petite voiture, rendre au Juge suprême, dans l'autre monde, compte d'avoir, dans celui-ci, mis en pratique la maxime trop commune, que celui qui n'épouse que la condition ou la bourse à la personne ne doit rien.

(A continuer.)

**PARIS.**—Nous avons besoins d'agents dans tous les campagnes de la Province pour la vente du *Cancan*, s'adresser à la boîte 5, bureau poste, St. Sauveur.

## LE CANCAN.

ST. SAUVEUR, 23 JUIN 1878.

## POLITIQUE.

Les rumeurs les plus diverses ont cours dans la politique. Le voyage de MM. Holtou, McKenzie et lord Dufferin à la capitale, a fait naître toutes sortes de suppositions.

Les uns veulent que le parlement local soit prochainement dissous et que les élections fédérales et locales aient lieu en même temps, d'ici à deux mois.

L'impossibilité probable de faire sanctionner le budget par le Conseil Législatif donne lieu à cette rumeur. Ce cas échéant, l'agitation politique est loin d'être terminée pour notre province.

Les harangueurs de portes d'églises et les émules de Thibault en général, peuvent amasser leurs documents et préparer leurs malles.

Si jamais le peuple a été mêlé dans la politique il peut se préparer à être plus embrouillé que jamais.

Les autres au contraire, soutiennent que Joly peut, au pis aller, gouverner avec sa voix de M. Turcotte, et qu'il attendra pour prendre une décision le résultat des élections générales.

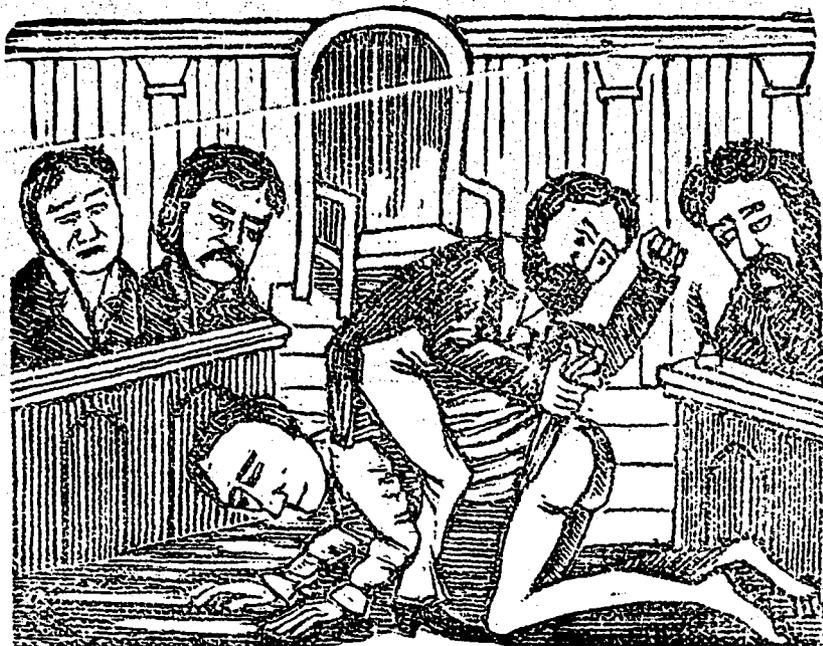
Dans tous les cas, le vent est à l'économie, et l'on parle même de retrancher complètement les indemnités parlementaires.

M. Joly paraît décidé à faire marcher à grand pas l'ouvrage de la session. Il y a deux séances par jour et des économies plus grandes les unes que les autres sont proposées. Nous avons hâte de voir si grâce à ces retranchements, le million de notre cité va être sauvé. Nous tenons à ce que nos lecteurs soient taxés le moins possible afin de pouvoir s'abonner au *Cancan*; notre mode à nous est d'envisager les questions sur leur côté pratique.

## FLANERIE.

Suite.

Nous tenons pour absolument vrai le proverbe qui dit que, l'homme propose et que Dieu dispose; nous allons vous en donner une preuve bien convaincante.



LES PETITS QUI FONT DU BRUIT

Une scène bien regrettable a eu lieu dans l'école législative durant le cours de la soirée du 21 juin.

Pendant que la très-illustre et très honorable Tarte ajoutait de la blague à celle déjà mise dans le budget par M. Bachand, le petit Charles Langelier, c'est-à-dire petit pour le génie, mais gros de corps, faisait un tintamarre à tête fendre dans la classe. Alors le magister Turcotte l'avertit charitablement deux ou trois fois sans résultat.

Nous allons faire connaître à nos lecteurs le petit dialogue qui a été fait par le maître et par l'écolier.

L'Orateur. — Ferme ta boîte Charles, tu vas avoir le fouet.

Charles. — Beu-eu-eu ouh !

L'Orateur. — Cesse de bengler mon petit, c'est pour la deuxième fois.

Charles. — (Pour toute réponse il pousse un bêlement des plus prononcés.)

L'Orateur. — (Il se lève avec une figure très courroucée) Viens-ici, tu le veux absolument et bien tu vas l'avoir. (Il le dispose comme dans la figure ci-haut, et à chaque chaque il dit. Tien petit polisson, tien.....)

Charles. — Aïe !... Aïe !... !, monsieur ce n'est pas moi, c'est Gagnon qui fait le train.

L'Orateur. — Tu mens, tu sais bien que pour Gagnon ce n'est pas de sa faute il est fou; quant à toi, tu vas avoir une belle mine devant les femmes du Comté de Montmorency lorsqu'elles sauront que tu as eu le fouet, elles ne feront plus voter leurs maris pour toi.

Heureusement que la scène finit là : c'était édifiant !

La plume du *Cancan* tressaillait d'allégresse et de bonheur sous le souffle articulé de nos anciennes connaissances la commère Gertrude et sa compagne Dame Cunégonde. Nous espérions faire une ample collection de nouvelles sous leur savante dictée.

Mais ne voilà-t-il pas que, tout à coup, l'une d'elles abandonne le champ de bataille pour aborder un nouveau sujet, sujet très épineux s'il en fut jamais, il faut au moins qu'une femme ait trois rangs de falbanas à sa câline pour pouvoir discourir sur ses partis avec avantage. Inutile d'ajouter que ce sujet n'était pas fait pour les chastes oreilles du *Cancan*, et comme vous l'avez vu, chers amis, nous avons tout perdu fort l'honneur.

Si le *Cancan* écoutait la colère qui l'agitte en ce moment, il vous ferait une peinture peu brillante de St. Sauveur, cependant il va donner encore une chance de se convertir à ces pécheurs endurcis avant de faire peser sur eux dans toute sa force le poids de sa critique; pour le moment il ne signalera que quelques-uns des abus qui fourmillent dans le susdit lieu.

L'autre jour je m'acheminais paisiblement comme un bon et placide

bourgeois que je suis vers mon bureau, je rêvais à la fragilité de cette vie et à tous les misères qui en découlent, lorsque subitement j'entendis un bruit inusité semblable à celui que produit un projectile lancé à toute vitesse, et l'instant d'après je recevais en plein sur l'échine une immense masse qui dans mon effroi me sembla aussi grosse que la lune; instantanément je tombai la face contre terre, dans l'attente d'une mort assurée et du jugement dernier que je voyais approcher à grand pas à travers le voile de la crainte qui me bouchait les yeux: je crus entendre le son des trompettes sonores que les anges feront résonner aux quatre coins du globe. Heureusement que ce n'était pas ce signal fatal, ce n'était seulement que la voix d'un gamin qui demandait à son camarade: est-il mort? et l'autre répondait: j'éré ben que oui, parce qu'il est tombé comme une poche!

Ces jeunes gas ne jugeaient que sur les apparences, car réellement je n'étais pas mort, je pus me relever clopin clopant et alors je m'expliquai la chose.

On joue de la crosse à St. Sauveur et au lieu d'une bale ordinaire on se sert d'un navet que les gamins se sont

habitués à lancer à des hauteurs énormes et qui aussi, retombe que fais sur la dos des passants.

On croit peut-être que parce que chose de la discussion jaillit le l'intelligence, le même effet se produira par le contact d'un homme ou chou de Siam; mais moi je dis que non Messieurs, et cela je teste par expérience.

Aux misères corporelles succèdent les maux de l'esprit, ainsi vous choses sur notre machine ronde. A vous avoir fait le récit succinct coup affreux que j'ai reçu dans le il faudrait que je vous lisse l'épave. Pan fait bien l'armoyant dont je le héros de concert avec une héroïne mais j'ai encore l'épine dorsale endolorie et comme vous savez qu'il dite épine communique avec le cerveau mon esprit est trop faible pour raconter le cas, donc, à un autre numéro.

(A continuer.)

## NEC PLUS ULTRA.

Le *Cancan* a été blagué par les ronces jusqu'à présent, il s'est trompé sur le compte des conservateurs il ne les connaît très-bien que de le discours de M. Loranger.

Les électeurs du comté de L. doivent être heureux d'avoir un député aussi brillant; je ne parle pas du physique; figurez-vous une petite nichette et une figure de valet de chambre assez intelligente, tel est monsieur. En revanche, M. Loranger a reçu de la Providence un grand fond d'économie. Lors de son dernier discours l'économie lui suintait tous les pores de la peau et elle embaumait toute la salle des séances de suave odeur.

Le *Cancan* ne se sentait plus dans sous cette atmosphère si délicieusement imprégnée; il a bien respiré pen près le même air lorsque les libéraux ont développé leur système, et il a cru y reconnaître l'existence gaz intérêt; en un mot, nous avons compris que les libéraux faisaient miter toutes ces belles choses pour mieux blaguer les électeurs. Il n'en est de même pour les conservateurs, à leur grand fond d'hypocrisie qui les partout et auquel il faut finir par s'habituer, l'air était très respirable.

Ce qui nous a impressionné le plus ce qui nous a le plus édifié, c'est projet de M. Loranger. Il voudrait que le gouvernement importer d'Italie, les Étuves du Néron avec source bouillante qu'il y a au fort avec cette source on pourrait faire cuisine à l'Assemblée Législative sans aucune dépense et de plus posséder cette quantité d'eau, le gouvernement viendrait peut-être à bout de décrasser Boutin.

Enfin... voici la fin, et ce n'est la moindre idée. M. Loranger espère que l'on tâchera de se procurer une grotte comme celle située près Naples qui porte le nom de "Grotte chion". Il pense que les libéraux poussés par la curiosité, iront y faire

an tour et qu'ils succomberont sous les atteintes de l'acide carbonique. Pour nous, nous entretenons de meilleures espérances, nous espérons que les conservateurs s'y feront prendre aussi, et alors le pays sera purgé de tout ce qu'il y a de méchant; il ne restera plus que les gens indépendants comme le *Cancan*.

A TRAVERS LES PORTES.

Le patriotisme, le dévouement à son pays, et la bonne législation sont des mots qui s'interprètent de bien des manières différentes. Le *Cancan* a toujours pensé que pour être bon patriote il faut aimer sa patrie et faire tout ce qui est en son pouvoir afin de lui être utile. Le dévouement à son pays compte la même chose, un homme franc et sincère sacrifice, quand besoin il y a, son intérêt privé à celui du public en général. Quand à la bonne législation, pour y travailler avec avantage, il est nécessaire d'être pourvu d'une faculté bien précieuse, et qui, suivant ce que remarque le *Cancan*, a toujours manqué dans notre bienheureux Canada, c'est-à-dire l'intelligence.

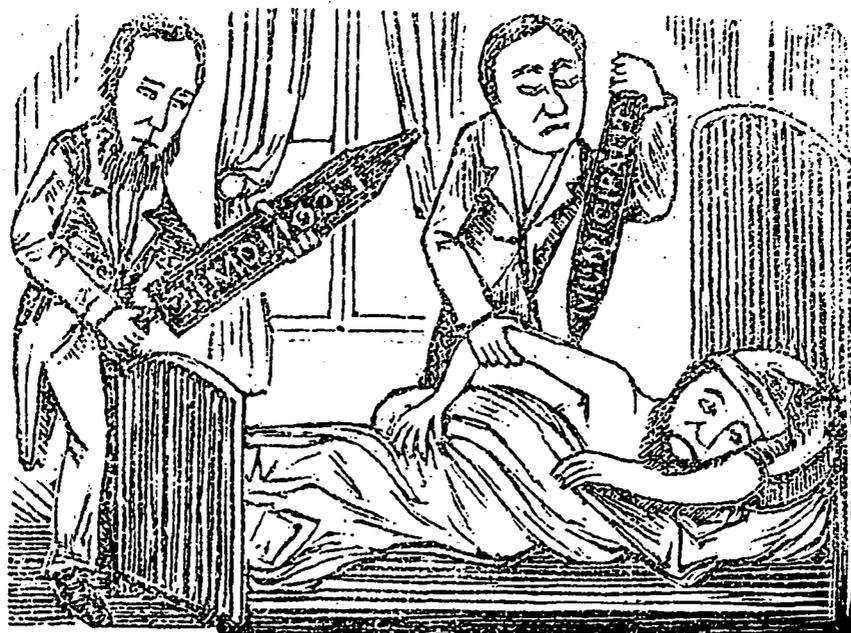
Qu'on donne par exemple, cette partie essentielle du gouvernement faire des bonnes lois, aux commères de St. Sauveur et à nous *Cancan* et je vous assure que nous vous digérerons des status où Thémis même ne trouvera rien à redire. Nous suggérons seulement la chose, au peuple de la Province de Québec de voir ce qu'il a à faire.

A notre sens ceux qui voient les plus mal dans les propositions que nous avons énoncées plus haut, ce sont sans contredit les conservateurs.

Tout leur patriotisme consiste, de par le temps qui court, à faire les plus grandes efforts pour ressaisir le pouvoir et à jeter dans les bois dans les roues du chariot à M. Joly, et tout le monde sait qu'il ne doit point être difficile d'arrêter ce chariot, puisqu'il ne possède que deux espèce de rosses. M. Price, député de Chicoutimi et l'intelligent Turcotte, député de Trois-Rivières. Avec ces deux Messieurs pour tout moyen de locomotion le gouvernement ne fera pas le tour de la terre en quatre-vingt-dix jours.

Voyons ce qui en est pour le dévouement. Les deux parties de la chambre en ont à peu près la même dose et cet état de chose provient de ce qu'ils partent du même principe: Sa peau avant sa chemise. Ce qui conviendra le mieux à leur peau pour la présente session, ce sera de faire trente-un jours afin de retirer \$600, et, mordicus, ils les feront. La question constitutionnelle leur a déjà donné trois semaines, le budget fournira bien le reste.

Comme je vous le disais tantôt, ni l'un ni l'autre des deux partis s'entend dans l'art de faire des lois, excepté que les conservateurs ont leur genre, ils excellent dans le fait de poser une taxe direct sur le peuple; mais leur premier essai n'a pas réussi grâce à la malveillance du Lieutenant-Gouverneur.



DEUX PRESCRIPTIONS.

Le gouvernement a requis les soins de deux grands médecins pour la maladie de M. Bachand. McKenzie ordonne une injection de constitution, et M. Holton, une saignée de municipalité.

Un corps costumé, que nous ne voulons pas désigner autrement aujourd'hui, a cru bon de parader le 24 dans la rue de la Reine, en chantant pas de Thibault.

Libre à chacun d'avoir ses préférences politiques, mais il est regrettable qu'au moins une fois par année nous n'ayons un jour où tous les Canadiens-Français puissent se rencontrer sans insultes.

Pas de Thibault fut le mot d'ordre de la grève, et cela rappelle des souvenirs que notre nationalité devrait tenir à cœur de faire oublier.

Plusieurs personnes désirent savoir pourquoi un ancien conseiller de St. Roch se tient dans l'aile du bateau de Montréal tous les jours entre 10 heures et 10½ heures, et jette un regard scrutateur dans le Nord et le Sud.

AVIS AUX CUISINIÈRES.

Nous nous trouvons dans la nécessité de vous annoncer une peine nouvelle qu'il faudra ajouter à celles qui peuplent déjà votre aride profession.

Jadis, pour faire du boudin vous preniez un intestin de porc ou de mouton que vous emplisiez de sang mêlé avec du saindoux et des épices, mais aujourd'hui c'est une autre chose, il faudra que vous sachiez vous passer de sang, et voici pourquoi.

M. P. A. Tremblay, si gentiment et si justement appelé Pitre le Lépreux par notre ami le *Canard* a fait un contrat avec tous les bouchers de la ville et les habitants des paroisses avoisinantes pour qu'ils lui apportent tout le sang des animaux qui tomberont sous leurs couteaux meurtriers.

Vous ne sauriez imaginer l'usage qu'il veut en faire. Les mauvaises langues cocassent déjà et elles disent que c'est pour faire des sortilèges et des malices contre les conservateurs, d'autres pensent que c'est pour nourrir ses employés; d'autres encore, et

ce ne sont pas les plus charitables, croient qu'il va s'en servir pour clarifier l'influence indue exercée par MM. les Carés de Charlevoix.

Le *Cancan* est mieux renseigné que tout cela et il va vous dire à vous tous beaux discoureurs, que vous êtes dans l'erreur. Nous connaissons la chose pour en avoir causé longtemps avec notre ami Pitre la lèpre. Nous allons vous livrer le secret sous la réserve expresse de ne dire un seul mot de la chose à qui que ce soit, pas même à vos femmes, laissez-vous tourmenter c'est un moyen pour vous faire cajoler plus longtemps.

Pitre se servira de ce sang pour peindre l'enseigne de son *Beclairer*.

Il ne veut pas se contenter d'avoir l'intérieur d'un communiste il veut aussi en avoir l'extérieur.

Un autre journal comique a fait son apparition sur la scène du journalisme. Il s'est choisi un nom plus original que tentatif. Nous pensons que plus d'une dame laissera involontairement échappé cette feuille de ses mains lorsqu'elle lira comme en tête "*Le Crapeau*."

Le *Crapeau* prétend vivre à côté du *Canard*, il nous est avis que c'est un dangereux voisinage.

On se souvient de cette fable de Lafontaine où les grenouilles veulent se choisir un roi. Entre crapeau et grenouille il y a évidemment quelques liens de parenté. Espérons que pour lui, le *Canard* ne sera pas la grue du fabuliste. Quoiqu'il en soit le *Crapeau* nous semble écrit dans un bon esprit, faire gober la vérité tout en riant est une tâche digne du journaliste.

Donc nous souhaitons à notre nouveau confrère, finances prospères et surtout de ne pas faire le saut du *Crapeau*.

M. Chassé fait maintenant fonctionner son nouvel appareil télégraphique pour le feu. La machine nous a l'air

à marcher passablement si l'on en juge par le bruit qui rompt les oreilles.

Le bon résultat de ce nouveau système produira un magnifique effet pour M. Chassé et un bien malheureux pour M. Brunel car le but de cette machine est de le sortir de la corporation.

A LA JUSTICE CANADIENNE.

DEUX CADAVRES!

Dans un pays comme le Canada, si merveilleusement beau, si heureusement doué par la nature, si poétique, ce qui influe toujours sur les lois et la civilisation d'un peuple, il est à regretter que la justice y soit aussi légère.

Nous allons nous expliquer, avec tout le respect que nous devons à dame Thémis.

Il y a un mois environ, un homme tombait à l'eau à la station de Batiscan. Ne le trouvant pas après trois minutes de recherches, le capitaine du bateau sur lequel l'accident était arrivé donna l'ordre à une chaloupe de continuer les recherches, et lui, fit tranquillement route pour Montréal.

Un mois après le cadavre remonte à la surface de l'eau, à la même place; un coroner constate: "*mort accidentelle*," on enterre le corps, et la justice reste calme et tranquille comme en présence d'un tour d'escamoteur. En Europe, cela ne se serait pas passé ainsi. Le juge d'instruction aurait fait appeler le capitaine du bateau et lui aurait fait subir l'interrogatoire suivant:

1. L'homme en question était-il à jeun ou bien ivre quand vous l'avez pris à bord de votre bateau?... 2. S'il était ivre, pourquoi l'avez-vous pris?... Pourquoi ne l'avez-vous pas empêché de boire à la buvette du bord?... Pourquoi, enfin, ne l'avez-vous pas fait surveiller?... 3. Pourquoi, quand le corps est tombé à l'eau, n'avez-vous pas stoppé au moins une demi-heure, comme cela se fait en pleine mer, comme tout capitaine prudent doit le faire, afin de surveiller vous-même les recherches, car rien ne prouve que partant quelques minutes après que l'accident a été signalé, que le mouvement du bateau n'a pas atteint, étourdi, bessé l'homme, lequel faisant des efforts pour se sauver n'a pu y parvenir par le seul fait de votre déplacement qui lui était défavorable?... 4. Enfin, et cette dernière question est du ressort spécial du juge, avec qui cet homme était-il à bord? Y avait-il des amis?... Des ennemis?... Et s'il en était ainsi, ces derniers n'auraient-ils pas insisté à le pousser à l'eau, sauf à mettre ensuite l'accident sur le compte de l'ivresse? Notez bien que nous raisonnons en ce moment comme la justice doit le faire en présence des turpitudes et des passions humaines. Puis, vu le résultat de l'enquête, la loi agit par le ministère public, au nom de la société, et les parents de la victime se portent partie civile contre qui de droit. En se montrant aussi sévère, en n'acceptant plus cette formule facile et banale "*mort accidentelle*," les précautions augmentent et les accidents se produisent moins. Et d'un....

Quelques jours après, on apprend par la voie des journaux que le corps d'un homme noyé a été retrouvé à Repentigny, près Montréal. A plusieurs marques et numéros qu'il porte sur lui, on le reconnaît pour être de la Batterie B. de Québec.

Que fait-on? Croyez-vous qu'on ait écrit à la Batterie B? Qu'on ait fait la moindre recherche? La plus petite enquête? Pas du tout. Toujours sur le verdict simple, facile, sans façon, en pantoufles du coroner qui semble ne savoir dire que: "*mort accidentelle*" comme ces poupées articulées qui ne savent dire que

"papa" on enterre tout simplement le corps, et le tour est joué comme s'il s'agissait d'escamoter une museade.

En Europe, le juge d'instruction aurait fait une enquête, et il aurait appris ceci : 1. Que cet homme avait déserté à Montréal le jour de la fête de la Reine. 2. Que le même jour un autre homme de la Batterie B, et de ses amis, avait aussi déserté et qu'on les a soupçonnés avoir déserté ensemble. 3. Que six jours après l'autre homme est rentré seul à la Batterie.

Hors, et jusqu'à preuve évidente du contraire, rien ne dit que ces deux hommes n'étaient pas ensemble, car il y a une première coïncidence, une présomption, celle de la désertion, le même jour, dans la même ville ; rien ne prouve qu'on ne les ait pas vus et rencontrés ensemble dans les rues de Montréal, leur costume étant très-reconnaissable et les soldats se rencontrent presque toujours dans les mêmes lieux ; et rien ne prouve enfin, que le soir, à la suite d'une rixe, qu'il n'y ait eu une victime dont on se sera débarrassé en la jettant à l'eau, toujours pour faire croire à un accident. Cela peut-être aussi probable qu'improbable. Donc, que ceux qui ont mission pour cela, cherchent de quel côté est la vérité. Il est toujours bien entendu que nous n'affirmons rien, que nous ne motivons rien, que nous ne raisonnons pas comme les repris de justice, mais bien comme les honnêtes gens qui doivent se faire un devoir de conscience d'aider et d'éclairer la justice dans ses recherches. Notre sécurité personnelle y engage chacun de nous. Et de deux.

Donc, nous concluons par cette réflexion. Deux cadavres "morts accidentellement" style du coroner. Et nous en passons bien d'autres. Lisez les journaux de chaque jour. Eh bien ! Cette facilité, ce sans-façon à dire qu'on est "mort accidentellement" alors que rien ne le prouve, est presque une sûreté, une invitation, un encouragement fait à ceux qui ont intérêt à se débarrasser de quelqu'un. Ce quelqu'un, il est irte et on le jette à l'eau : "mort accidentelle," style du coroner. Ça quelqu'un, on l'étripe et on le jette par une croisée : "mort accidentelle" encore style du coroner. Ça quelqu'un, on l'empoisonne ou on l'endort, car je ne sache pas de pays où l'on obtienne plus facilement que dans celui-ci, toutes sortes de drogues chez les apothicaires,—et enfin, toujours style du coroner : "mort accidentelle !... mort accidentelle !... mort accidentelle !..."

Ego.

BALIVERNES.

Tous les raisonnements, les plus savants ne valent pas à l'égard des libres penseurs, la fine réponse qu'une femme d'esprit a fait à un des incrédules les plus hardis du siècle dernier.

Dans le salon de cette dame, celui-ci avait impudemment nié l'existence de Dieu, sans arriver à gagner personne à son sentiment. On lui avait même témoigné une juste indignation. Dépité, il se leva, et d'un ton aigre et suffisant : "Pardonnez mon erreur, mes dames, dit-il ; je ne m'imaginai pas que, dans une maison où l'esprit le dispute aux grâces j'aurais seul l'honneur de ne pas croire en Dieu. " Vous n'êtes pas seul, monsieur, répartit la dame du logis ; mes chevaux, mon chien et mon chat ont aussi cet honneur ; seulement ces pauvres bêtes ont le bon esprit de ne pas s'en vanter."

Deux lois gouvernent le monde, disait un avocats célèbre, la loi du plus fort et la loi du plus fin. Ce qui rappelle l'aphorisme attribué à M. de Talleyrand : La société est partagée en deux classes : les tondeurs et les tondeus. Il faut toujours être avec les premiers contre les seconds. Madame Du Desfant, à son tour, partageait le monde en trois classes : les trompeurs, les trompés et... les trompettes.

Le père Boursault, théatin, racontait avec plaisir l'histoire suivante : Etant dans une ville d'Italie, je demandai à dire la messe ; le sacristain s'offrit pour me servir de répondant. J'avais déjà dit ces mots : *Introibo ad altare Dei*, lorsqu'une vieille se mit à péter. Le sacristain se retourne froidement et lui dit : Madame, ce n'est pas à vous de répondre. Puis revenant à moi : *Ad Deum qui laetificat juventutem meum*. Je fus si déconcerté que j'allai prendre le calice et m'en retournai à la sacristie, en me sentant pas en état de continuer la messe.

Un officier français ayant reçu une balle dans la cuisse, fut transporté chez lui, où les médecins furent appelés. Pendant huit jours, ils ne firent que sonder et chercher. L'officier qui souffrait beaucoup, leur demanda ce qu'ils cherchaient. Nous cherchons la balle qui vous a blessé.—Mille bombes ! s'écria l'officier, fallait donc le dire plus tôt ; je l'ai dans ma poche.

Deux conscrits allaient de leur village au chef-lieu de leur département, pour tâcher de se faire réformer. Fatigués par la longue route qu'ils avaient déjà faite, ils s'adressent à un voyageur qu'ils rencontrent. "Monsieur, combien de chemin nous reste-t-il à faire pour arriver à... ?—Dix lieues.—Bon, dit l'un de nos jeunes gens, ce n'est que cinq pour chacun."

—On lit dans le *Courier de Lyon* "La semaine dernière, deux jeunes gens venant de célébrer leur mariage à l'état civil de leur arrondissement se rendaient à l'église pour y faire de nouveau consacré leur union. Pendant les exhortations du vénérable ecclésiastique qui présidait à cette cérémonie, la mariée tomba dans le plus profond sommeil. Le jeune époux s'en étant aperçu au moment où il allait passer à son doigt l'anneau nuptial, fut piqué au vif de cet obli total des convenances.

"Par respect pour le saint lieu, il dissimula son mécontentement ; mais à la sortie de l'église, il monta en voiture avec ses témoins, annonçant au père de sa femme qu'il quittait Lyon et la laissait libre d'agir à sa guise. Rien n'a pu le faire revenir sur sa détermination, et dimanche matin, après avoir fait à sa femme abandon de 2,000 fr. stipulés par le contrat de mariage, il partait pour se rendre comme contre-maître dans une manufacture de tabac située en Belgique.

*Le prix d'un coup de poing.*—Billois est très fort à l'épée, mais très faible au coup de poing. Au rebours, Tourtemiche, qui a des mains comme des pieds, est très fort au coups de poing, mais d'une entière ignorance

dans l'art de l'escrime : cela explique tout naturellement pourquoi Billois et Tourtemiche s'étant pris de querelle, le premier a proposé un duel à son adversaire, et pourquoi celui-ci a répondu à cette proposition par un de ces coups de poing qui assomment un bœuf ou démantibulent ces instruments inventés pour exprimer la force des poings humains.

Tourtemiche ne peut pas d'abord comprendre que pour un simple coup de poing, on l'ait traduit en police correctionnelle ; il paraît ne pas comprendre davantage Philarité qui se produit dans l'auditoire au mot de simple coup de poing qu'il exprime comme s'il disait une simple chique-naude. Le malheureux ne voit pas qu'à l'appel du mot il a joint le geste et montré un coup de poing invraisemblable. "Moi, voyez-vous, dit-il au tribunal, je suis bon comme tout ce qu'il y a de bon au monde ; pas capable de faire du mal à un hanneton."

Billois.—Faites du mal à des hannetons tant que vous voudrez, mais avec des pattes comme ça, on ne devrait pas taper le monde.

Tourtemiche.—Quand on m'outré... M. le président—Pas de colloque.

Tourtemiche—Il m'a outré, auquel moi, voyez-vous, je ne me bats jamais, et pourtant j'ai une force à peu près qui peut être assez colossale ; donc, pour lors, j'étais l'a vagner à mes occupations.

M. le président—Nous connaissons la dispute : reconnaissez-vous lui avoir porté un coup de poing ?

Tourtemiche—Voilà : il me propose un duel ; c'est bien malin, il sort du service : il sait les armes. Moi qui ne connais ni A ni B en fait de ce qui est de sabre, d'espadaon, ni de rien de n'importe que ça soit d'espèces d'armes ; ma foi je l'avoue, j'ai eu la faiblesse d'user de ma force pour lui poser mon poing sur la figure ; je suis très étonné que, pour un coup de poing, on aille devant la correctionnelle.

M. le président—Comment ! vous l'assommez d'un coup de poing, et vous vous étonnez d'être ici !

Tourtemiche—Je vous dis, faiblesse de ma part.

Billois—Merci, quel faiblesse ; je voudrais bien être faible comme ça.

Tourtemiche—J'ai eu tort, ah ! pour ça j'ai eu tort, je m'en remords, voyez-vous ? une fois je m'en méherai de réfléchir. Je m'en remords, si vous saviez, plus que vous ne vous imaginez.

Le tribunal condamne Tourtemiche à 30 francs d'amende.

Tourtemiche—C'est bien fait, j'ai mérité mon crime.

Un soldat, prêt à percer un ennemi, entendit sonner la retraite, romit son épée dans le fourreau et partit.

—Il fallait donc expédier celui que tu tennais, lui dit un de ses camarades.

—Il vaut mieux, répondit le soldat, obéir à son général que de tirer un ennemi.

Un jeune homme disait à son voisin de table au Théâtre-Français, en montrant mademoiselle D., assez jeune personne, mais dont la bouche est d'une mesurement grande : Quels jolis yeux quel beau teint, quelle taille fine ! quel dommage qu'elle ait la bouche commune.— Si vous disiez comme elle répondit l'autre.

On demandait à Milton s'il se fatiguait à étudier les langues à ses filles. La femme en a déjà bien assez d'une, répondit-il.

Le CANCAN est en vente chez M. Drouin et Frère, libraire, rue Joseph, St. Roch ; chez M. Bélan tabacaliste, No. 264, rue St. Jean ; chez M. Crémazie, libraire, rue Buade, Haute-Ville ; chez M. J. Gauvreau, libraire, 18 Rue St. Pierre et No. 26 marché Pinlay, Bas-Ville ; chez M. Lacroix, tabacaliste, rue St. Valier, St. Sauveur ; Trudel, No. 16, Côte du Passage Lévis.

NOUVEAU BARBIER

M. A. LAROSE informe ses amis et le public en général, qu'il a ouvert une boutique de barbier, chez

M. BOLDEU, EPICIER,

Rue St Valier, St. Sauveur

(Près de la bâtisse des Chars Urbains)



PORC !! PORC !!

LARD FRAIS,

LARD SALÉ,

JAMBON,

SAUCISSES,

SAINDOUX,

BEURRE,

ŒUFS, etc.

Le tout en parfait ordre et à un extrême marché.

M. BELLEHACHE désire informer ses amis et le public qu'ils trouveront toujours à l'étal No. 3

HALLE JACQUES-CARTIER

Les articles ci-haut énumérés, et qu'ils servent avec promptitude et politesse.

M. BELLEHACHE se charge d'envoyer par les effets achetés chez lui à domicile. St. Roch, 27 avril 1878.

P. LAROSE et Cie.

Éditeurs-Propriétaires

Rue de l'Acqueduc, ou au Bureau de Poste No. 6, St. Sauveur.